

N° 2022-15
7.1.2

Département
de la
Haute-Garonne

Arrondissement
de
TOULOUSE

Canton
de
TOURNEFEUILLE

S.I.P.R.
Siège du Syndicat
Commune de
Tournefeuille

OBJET :

Mise en œuvre d'un
Plan de sobriété
énergétique
Au sein de la piscine
de la ramée

Convocation du :
20/10/2022

Nombre de
Conseillers en
exercice :
9

Conseillers
présents :
5

AFFICHE
EN MAIRIE

DU
AU



L'an deux mille vingt et deux, le vingt-six octobre à quatorze heures trente, le Comité Syndical de la Piscine de la Ramée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique FOUCHIER.

Etaient présents ou représentés : Agnès BENOIT-LUTMAN, Florence BRUN, Dominique FOUCHIER, Yannick GARRIGUES, Romain VAILLANT

Absents ayant donné pouvoir :
Bernard ARTERO, ayant donné pouvoir à Florence BRUN

Etaient absents ou excusés : Mathieu BOURGASSER, Sophie HANDSCHUTTER, Rachida LUCAZEAU

Secrétaire : JEAN LACRAMPE

Vu le plan de sobriété énergétique du Gouvernement du 06 Octobre 2022,
Considérant que dans un contexte d'urgence climatique mais aussi de crise énergétique, la piscine de l'Oasis de la Ramée doit réduire ses consommations d'énergie,

Monsieur le Président présente devant le Comité Syndical un plan de sobriété énergétique visant à réduire la consommation d'énergie à la Piscine de la Ramée. Ces efforts de sobriété se traduisent pas une baisse des températures du bassin, des douches, de l'air ambiant, et par une coupure des lumières. Il se décompose comme suit :

- Réglage de la température de l'eau dans le grand bassin à 26°
- Réglage de la température de l'eau dans le petit bassin à 30°
- Température de la douche tiède
- L'Air ambiant du bassin à 20°
- L'Air Ambiant des parties communes à 19°
- Coupure des lumières de l'établissement à 23 h

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical :
- Adopte le plan de sobriété énergétique à la Piscine du SIPR

Résultat du vote :
Pour : 6
Contre : 0
Abstentions : 0
Non participation au vote : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois, an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Président du S.I.P.R.,


Dominique FOUCHIER

